

point 1 actus (CTPA de la semaine dernière):			
Suppression de postes		ac. Rouen	
		Effectifs élèves	Postes supprimés
	Échelle nationale	+62000 élèves,	-16000 postes
	1 ^{er} degré		- 156 postes
	collèges	- 95 postes	- 95 postes
		(> 1800 h d'enseignement en moins dans les DHG des collèges seinomarins)	
	lycées	+ 123 élèves	- 41 postes
	administratifs		- 25 postes
AED	-Une 100aine de suppressions de postes (non remplacement & suppression)		
Lycées et LP	–classes de lycées sont constituées sur une base de 35 (contre 32 précédemment en 2nde) –si des classes doivent descendre sous le seuil de remplissage, ce sera dans le cadre de "contrats d'objectifs"		
stagiaires	–Une 20aine de postes ont été annoncées comme créations, ou du moins comme non-suppression. (l'année dernière ?)		
TZR	–fusion des ZR Rouen-Barentin et Le Havre-Lillebonne : 272 collègues concernés. <i>NB le discours officiel est de plus en plus paradoxal : dans le document préparatoire à cette fusion la justification était notre manque de mobilité au regard d'autres académies (Bordeaux était érigé en exemple de TZR flexibles) ; sur la circulaire d'hier il s'agit dorénavant de nous "stabiliser".</i>		
	- mise en perspective / circulaire du B. O. n° 37 du 14 oct. 2010 : "2.3 La mobilisation des viviers et leur fidélisation" <i>Le partenariat que vous (= chef d'établissement) mettez en place avec Pôle emploi doit vous permettre de vous constituer un vivier de contractuels (...) Ces conventions (de partenariat) pourraient avoir pour objet de définir les relations entre vos services et ceux de Pôle emploi en matière d'identification des besoins notamment. Par ailleurs, dans le cadre de la réforme du recrutement des personnels enseignants et la mise en place des nouveaux masters, le partenariat mis en place avec les universités constitue un moyen privilégié pour disposer d'informations actualisées et régulières sur les étudiants diplômés pouvant être recrutés en tant qu'agents non titulaires. En tout état de cause, le vivier de non-titulaires constitué peut être fidélisé grâce à un accompagnement en termes de formation et de suivi."</i>		
	- bivalence forcée : TZR de sciences physiques sur une "discipline connexe" (s'appuie sur décret de 1950), dans ce cas les maths		
CLAIR	–tous les postes ont été profilés (enseignants comme non enseignants) (en théorie en concertation chef d'établissement / conseil pédagogique) ; s'appuie sur projet d'établissement		

	–les établissements " ambition réussite " vont rejoindre le dispositif à la prochaine rentrée : cf. tableau ci-dessous (source e site du rectorat). Ces postes ne seront profilés qu'après le mouvement interne (logique ??)		
		76	27
	École	24	7
	collège	9	2
	lycée	3	
	–la coordination des collectifs contre ECLAIR) cherche des référents pour mutualiser les infos sur ce dispositif. (http://www.auclairdelalutte.org/)		
Primaire	–Suppression rétroactive des primes dans le cadre du dispositif qui correspond à l'école ouverte » (activités culturelles & sportives)		

Point 2 : VARLIN ; points soulevés	
Suppression de postes	> 1 subie (EPS) > nombre de collègues qui ne sera plus là l'année prochaine : ??? (≈ 10 ? vous avez comptez ?) Non ! 6 me semblait-il !
	> condition de recrutement : - pour les collègues recrutés à la rentrée prochaine ? - pour ceux en poste (rentrée 2011, 2012 etc.) -pour ceux en poste, postes profilés ou non finalement ?? ? nature des postes profilés et des lettres de mission . > quel rôle, place quant à la communauté éducative ? Quelle transparence et implication de la communauté éducative qu'ECLAIR entend souder ? ? : CA ou CP consultés ? NB. a été dénoncée la possibilité qu'un collègue de la même discipline puisse participer au recrutement comme cela a été officiellement évoqué semble-t-il. > conséquences concrètes à court et moyen terme ? - obligation de signer ? De s'engager contractuellement ? - si refus conséquences ? (suppression des primes ?) > Préfet des études : ? : Quel bilan ? quelles missions et rôle à VARLIN ? => clarifier officiellement leurs missions > projet d'établissement ? ? : quelles priorités ? Cf après..
/ pédago : quels moyens pour quelles	→ CONSTAT : > augmentation de l'investissement personnel demandé et/ou induit , bonne conscience professionnelle sollicitée alors que moyens, objectifs et contraintes semblent antagonistes et/ou flous à

finalités ?	nos missions et à notre même « bonne volonté »' ... → fin des redoublement en 6e annoncé NB. : → pose la question des SEGPA : 4 des 5 élèves qui ont redoublé - en 6e l'année dernière l'ont fait pour intégrer la SEGPA (obligation d'avoir redoublé au moins une fois, ce qui n'était leur cas). → pas de redoublement en cycle central (5e / 4e) => refus d'entendre dire qu'ECLAIR est une réussite en s'appuyant sur de tels chiffres! => ? Quelles actions, remédiations pour les élèves en difficultés : si constat que la réussite éducative n'a pas été suffisant : quels autres moyens ? => demandes évoquées de : - niveaux ou classes allégés ou dédoublés - moyens supplémentaires - se réunir pour toute concertation sur notre temps de travail. <i>Rappel : pendant ≈ 2 mois nous n'avons pas eu de papier pour les photocopies...</i>
	→ COMPETENCES : - modalités : de travail qui posent des questions... : 1) de concertations : quelles approches selon les différentes disciplines ? => besoin de temps de concertations sur EDT 2) de finalité : si en 3e le SCC doit être validé quelle pertinence ? Pourquoi faire au mieux alors si le SCC est validé automatiquement comme le B2I ? N.B. : le cas de clg où le socle n'est validé cette année qu'en 3e a été évoqué ; pertinence ?
	> projets : → lourdeur, investissement hors temps de travail pour avoir une sélection / réponse en aval : > consensus : demande d'une ½ j. en juin pour fixer les projets-clés et travailler de manière collective et efficiente.
ACTIONS évoquées	=> constat : dispositif soustrait à tout débat démocratique (circulaire du 22 juillet 2010 ; extension sans évaluation etc.) et méconnu- par ses acteurs comme par les parents 1) demande d'audience à Mme la Principale 2) Envoi- de lettre & demande d'audience à Mme la Rectrice

3) quels mandats ?

4) Demande d'une journée ou d'une demi- journée :

but : s'approprier le débat démocratique sur ECLAIR, ses finalités et ses moyens

> inviter les **syndicats** pour participer à ce temps de réflexion

> inviter les **parents** & les **fédérations de parents** havraises à l'issu de cette (ou ½) journée **vers 18h00**.

Point 2 : votes & mandats

1)demander une ½ **journée banalisée**:
> **débattre en interne sur modalité et conséquences** de **ECLAIR**
> **poser le débat démocratique** auquel s'est soustrait le dispositif
> inviter les **syndicats**
> à partir de **18h00 inviter les parents**

période : 2nde semaine après rentrée

Pour	10
Contre	6
NPPV	4
ABS	0

2) si point 1 refusé, grève

Pour	8
Contre	2
NPPV	7
ABS	3

3) mandat pour demander :
> **prendre connaissance de la nature des postes profilés et des lettres de missions** :
> les **conséquences pour les collègues qui sont en postes ; pour ceux qui seront embauchés**.
> demander **transparence** sur les conditions de **recrutement** et ses **modalités**

Pour	11
Contre	1
NPPV	4
ABS	3

4) Mandat pour demander que **toutes les concertations liées à notre mission soit effectuées sur le temps de travail**

Pour	13
Contre	0
NPPV	4
ABS	0

5) Mandat pour demander que les professeurs principaux de 6e et 3e bénéficient d'une heure EDT pour effectuer les missions qui prennent de plus en plus de temps (distribution bulletins; concertation visant à une cohérence sur les compétences, orientation, etc.)	<table> <tr> <td>Pour</td><td>7</td></tr> <tr> <td>Contre</td><td>0</td></tr> <tr> <td>NPPV</td><td>7</td></tr> <tr> <td>ABS</td><td>2</td></tr> </table>	Pour	7	Contre	0	NPPV	7	ABS	2
Pour	7								
Contre	0								
NPPV	7								
ABS	2								
5) Mandat pour demander une demi-journée de concertation sur la gestion des « sanctions » , les mesures collectives et préventives pour se prémunir contre ce qui a pu se passer cette année... NB a été demandé par Mme Calletot, IA-IPR d'EPS	<table> <tr> <td>Pour</td><td>11</td></tr> <tr> <td>Contre</td><td>0</td></tr> <tr> <td>NPPV</td><td>1</td></tr> <tr> <td>ABS</td><td>0</td></tr> </table>	Pour	11	Contre	0	NPPV	1	ABS	0
Pour	11								
Contre	0								
NPPV	1								
ABS	0								